



## VETEMENTS, TEXTILES ET CHAUSSURES

Venez apporter vos vieux vêtements dans les bornes de collecte implantées à proximité de chez vous, mais également dans l'une des 8 déchèteries du **S**yndicat d'**E**limination et de **V**alorisation des **D**échets du **C**alaisis.

<p><b>Quels textiles sont acceptés ?</b></p>	<p><b>Vêtements trop petits, démodés, abîmés...</b>  <i>Les vêtements propres (les textiles souillés (peinture, graisse, huile) ne sont pas acceptés car ne sont pas recyclables). Nous acceptons le linge de maison : draps, couvertures, serviettes, les chaussures attachées par paires.</i></p>
<p><b>Comment les déposer ?</b></p>	<p><i>Les textiles doivent être déposés dans des sacs fermés hermétiquement pour les protéger de l'humidité.</i>  <b>Les dépôts en vrac sont interdits.</b></p>
<p><b>Où les déposer ?</b></p>	<p><i>Dans l'une des 8 déchèteries implantées sur le territoire du SEVADEC, elles se situent « à moins de dix minutes en voiture pour chaque habitant. »</i>  <b>Audruicq, Calais Epinal, Calais Monod, Guînes, Licques, Louches, Oye-Plage, Peuplingues</b></p>

**Alors vous ne savez que faire de vos vêtements trop petits, démodés, abîmés...**

**Jetez-les désormais à la déchèterie ! C'est pour eux le début d'une seconde vie.**

*En partenariat avec des associations locales, Le RELAIS et ECO TEXTILE, le SEVADEC s'engage à renforcer la notion d'économie solidaire, et à préserver notre environnement.*

### Quel est le devenir des textiles et chaussures et vêtements collectés ?

*Ils seront triés, puis répartis en plusieurs filières, en fonction de leur qualité, puis recyclés en isolant écologique, possibilité d'une revente en boutiques spécialisées ...*

*Au final, ces dépôts servent davantage plus que vous ne le pensiez : à financer des actions sociales locales, à créer de l'emploi (cette filière offre une opportunité d'emploi stable), mais permet également d'aider des personnes démunies, et à préserver notre environnement.*